

La question du dividende démographique en Afrique au sud du Sahara

Michel GARENNE

 Michel GARENNE

1. Senior Fellow, Ferdi, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand, France ;
2. Institut de recherche pour le développement (IRD), UMI Résiliences, Bondy, France ;
3. Institut Pasteur, Épidémiologie des maladies émergentes, Paris, France ;
4. MRC/Wits Rural Public Health and Health Transitions Research Unit, School of Public Health, Faculty of Health Sciences, University of the Witwatersrand, Johannesburg, South Africa.

contact Michel.Garenne@ird.fr ; Michel.Garenne@pasteur.fr

Introduction

Cette note explore le concept de dividende démographique, c'est-à-dire la relation entre structure par âge de la population et croissance économique, à travers une analyse empirique sur la période 1950-2010, l'accent étant mis sur l'Afrique subsaharienne. Les données démographiques proviennent de la direction de la population des Nations unies [UNPD, 2012], et les données économiques des estimations de revenu par tête en parité de pouvoir d'achat et dollar constant d'Angus Maddison et collègues [Maddison, 2010]. Le concept de dividende démographique fut à la mode dans les années 1950, et a servi de justification aux politiques de population et de planning familial en Asie et Amérique latine financées par la communauté internationale et tout particulièrement par les États-Unis [Coale & Hoover, 1958].

.../... La relation entre population et développement a aussi été la source de nombreux débats dans la littérature scientifique [Barro 1997; Basu & Basu 2015; Birdsall 1988; Blanchet 1991; Boserup 1985; Brander & Dowrick 1994; Easterlin 1967; Johnson & Lee 1987; Kelley 1988; Kelley & Schmidt 1996; Kuznets 1967, 1973; Mason 1988]. Le dividende démographique a été remis à la mode par un groupe de chercheurs de l'université Harvard aux États-Unis à propos de l'Afrique sub-saharienne [Bloom *et al.* 2000, 2002]. Ce continent est en effet en retard en ce qui concerne la maîtrise de la fécondité et connaît les plus fortes croissances démographiques et les plus faibles niveaux de revenu par tête. La question est donc de savoir si une baisse rapide de la fécondité pourrait avoir un impact notable sur la croissance économique.

► Le rapport de dépendance

Le « dividende démographique » est la situation d'une population dans laquelle la structure par âge est considérée comme favorable au développement économique. En effet, toute population se compose de producteurs et de consommateurs, et donc une population où le rapport du nombre de consommateurs au nombre de producteurs est faible est avantagée par rapport à celle où ce rapport est élevé, car la production par consommateur sera plus élevée. L'indicateur de choix de cette structure par âge est le rapport de la population des moins de 15 ans et des 65 ans et plus (les inactifs) à la population des 15-64 ans (les actifs), appelé rapport de dépendance.

$$\text{Rapport de dépendance} = \frac{\text{Pop}(0-14) + \text{Pop}(65+)}{\text{Pop}(15-64)}$$

Ce rapport de dépendance a une définition purement démographique, et est donc un peu différent du rapport théorique des consommateurs aux producteurs, car il ne tient pas compte

de la durée de la formation, de l'âge au premier emploi, du chômage, ni de l'âge à la retraite, c'est-à-dire que l'on suppose que tous les 15-64 ans sont considérés en âge de travailler (la population active). Il a l'avantage d'être facile à calculer à partir des données démographiques, et d'être comparable entre pays et entre périodes.

► Facteurs du rapport de dépendance

Le rapport de dépendance varie considérablement selon les trois paramètres des dynamiques démographiques : fécondité, mortalité, et migrations. Il varie dans le temps, en suivant la transition démographique (baisse de la fécondité et de la mortalité) et les mouvements migratoires, ainsi que dans l'espace selon l'histoire démographique de chaque pays. Pour la période 1950-2010, et selon les estimations des Nations unies par pays, il varie de 0.24 à 1.20, ce qui est considérable : dans une population où le rapport de dépendance est de 0.24 une famille de deux adultes doit assurer la consommation de 2.5 personnes alors que dans le cas où il s'élève à 1.20 elle doit assurer la consommation de 4.4 personnes, en faisant abstraction du poids relatif des consommateurs selon l'âge.

L'évolution du rapport de dépendance dans le temps suit d'abord l'évolution de la fécondité : il est très élevé (1.0 ou plus) dans les pays à forte fécondité, et baisse régulièrement avec celle-ci, puisque la proportion d'enfants diminue. La baisse de la mortalité a pour effet d'augmenter le rapport de dépendance, d'abord en augmentant le nombre d'enfants survivants (les moins de 15 ans), puis à long terme en augmentant le nombre de personnes âgées (les 65 ans et plus). Les migrations de départ (émigration) font baisser le rapport de dépendance (pertes de jeunes adultes) alors que les migrations d'arrivée (immigrations) ont l'effet inverse. Les pays qui ont les rapports de dépendance les plus forts sont des pays à forte fécondité (Kenya, Niger, Yémen) et des pays à forte émigration, comme les petites

iles tropicales (Saint-Vincent & Grenadines, Grenade, Sainte-Lucie, Suriname, Samoa, Mayotte, Sao-Tome & Principe). Les pays qui ont les rapports de dépendance les plus faibles sont les pays à très faible fécondité (Singapour, Hong-Kong, Macao) ou les pays à forte immigration (Koweït, Qatar, Emirats Arabes Unis).

► Tendances du rapport de dépendance de 1950 à 2010

Figure 1. Tendances du rapport de dépendance et de la fécondité, grandes régions du monde, 1950-2010

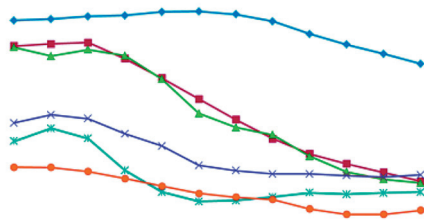
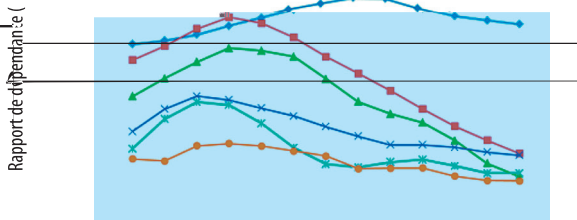
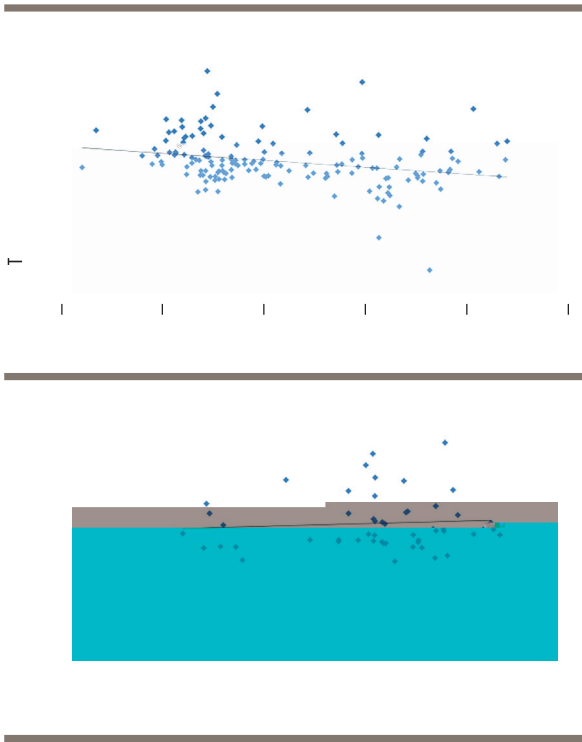


Figure 2. Corrélations entre rapport de dépendance et croissance économique : dans le monde et en Afrique, période (2000-2010)



que sera l'évolution du rapport de dépendance en Afrique, car elle dépendra des politiques de population et surtout de la diffusion du planning familial en milieu rural. Quant au dividende démographique, il dépendra surtout des politiques économiques, et en particulier de la capacité à mobiliser l'épargne nationale. Ceci dit, tout effort pour maîtriser la fécondité aura des impacts positifs au niveau des ménages et des conséquences favorables à long terme, non seulement économiques mais aussi écologiques.

► Principaux messages

La baisse de la fécondité est le principal facteur des changements de la structure par âge d'une population, et donc du 'rapport de dépendance' qui est un indicateur de la proportion d'inactifs dans la population.

Les relations entre le rapport de dépendance et la croissance économique sont ténues et complexes : elles peuvent varier au cours du temps et varient entre les pays.

Un faible rapport de dépendance a en général un petit impact positif au niveau macro-économique, mais il a un effet important au niveau des ménages et sur le long terme.

Source des données

- **Maddison / OECD :** <http://www.oecd.org/dev/developmentcentrestudies/theworldconomyamillennialperspective.htm>
- **Nations unies/UNPD :** <http://esa.un.org/unpd/wpp/>

► Références

- **Barro R.J.** (1997). *Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study*. MIT Press, Cambridge, MA
- **Basu A.M., Basu K.** (2015). The prospects for an imminent demographic dividend in Africa: The case for cautious optimism. Paper presented at the 7th UAPS conference, Johannesburg, November 29 –December 4, 2015 (session 103).
- **Birdsall N.** (1988). Economic approaches to population growth and development. In: Hollis B. Chenery and T.N. Srinivasan, eds. *Handbook of Development Economics*. Amsterdam : Elsevier Science Publications.
- **Blanchet D.** (1991). Estimating the relationship between population growth and aggregate economic growth in LDC's: methodological problems. In : *Consequences of rapid population growth in developing countries*. Proceeding of the UN/INED Expert group meeting, New York, 23-26 August 1988. New York: Taylor and Francis : 67-99.
- **Bloom D., Canning D., Malaney P.** (2000). Demographic Change and Economic Growth in Asia. *Population and Development Review* ; 26 : 257-290.
- **Bloom D., Canning D., Sevilla J.** (2002). The demographic dividend: A new perspective on the economic consequences of population change. Santa Monica, California: RAND, MR-1274.
- **Boserup E.** (1985). Economic and Demographic Interrelationships in sub-Saharan Africa. *Population and Development Review* ; 11(3) : 383-397.
- **Brander J.A., Dowrick S.** (1994). The role of fertility and population in economic growth: empirical results from aggregate cross-national data. *Journal of Population Economics* ; 7 : 1-25.
- **Coale A.J., Hoover E.M.** (1958). *Population growth and economic development in low-income countries*. Princeton : Princeton University Press.

- **Easterlin R.A.** (1967). Effects of population growth on the economic development of developing countries. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*. 369 : 98-108.
- **Johnson D.G., Lee R.D., eds.** (1987). *Population growth and economic development : issues and evidence*. Madison : University of Wisconsin Press.
- **Kelley A.C.** (1988). Economic Consequences of Population Change in the Third World. *Journal of Economic Literature* ; 26 : 1685-1728.
- **Kelley A.C., Schmidt R.M.** (1996). Saving, Dependency, and Development. *Journal of Population Economics* ; 9 : 365-386.
- **Kuznets S.** (1967). Population and economic growth. *Proceedings of the American Philosophical Society* ; 111(3) : 170-93.
- **Kuznets S.** (1973). *Population, Capital, and Growth*. London : Heinemann Educational Books.
- **Maddison A.** (2010). *The World Economy: a millennial perspective*. Paris : OECD.
- **Mason A.** (1988). Saving, Economic Growth, and Demographic Change. *Population and Development Review* ; 14 : 113-144.
- **United Nations, Population Division** (UNPD). (2012). *World Population Prospects, the 2012 revision*. New York, United Nations.



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.



Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30

n° ISSN: 2275-5055

